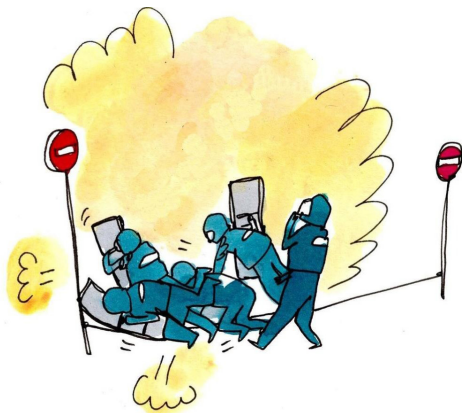


LA GAZETTE DU FUTUR

Enquête :
L'Avenir, c'était mieux avant ?



Sophie
27. 2023

COMMUNIQUÉ

Texte lu à Brest, le 27 juillet 2023

COMMUNIQUÉ

Le collectif nous dit tout
suite à l'expulsion de l'Avenir
PAGE 1-2



RÉVÉLATIONS

Avenir : les mensonges de la
municipalité
PAGE 2-3



REPONSE AU TELE- GRAMME

Réactions des-abonné.e.s du
Télégramme en réponse à
leurs divers torchons
PAGE 4



Contact Collectif Pas d'Avenir
sans Avenir :
<https://avenir-brest.fr/>
avenir@riseup.net

**RDV PLACE GUERIN TOUS
LES MARDIS À 18H30**

Nous le pressions, les menaces qui pesaient sur l'Avenir sont tombées, ce jeudi 27 juillet 2023. Ce matin, aux alentours de 7h00, les premières sommations ont été entonnées dès l'arrivée des policiers, suivies par les gaz lacrymogènes. Nous étions une centaine de personnes pour tenter de ralentir la procédure et les manœuvres d'expulsion...

Main dans la main, municipalité et préfecture, appuyées par leur police, dont le pouvoir est si dépendant pour se maintenir, ont décidé de faire table rase de l'Avenir. Parallèlement à l'intervention policière, pelleteuse et tractopelle ont détruit l'ensemble du site. Tout le matériel, le bâti, le jardin ont été réduits à l'état de déchets inertes, tel un vulgaire tas de gravats. Il ne reste rien de la cuisine, de la buvette, des toilettes, des plants de tomates et du hangar déjà partis à la benne.

Bien évidemment, c'est une page qui se tourne. Bien évidemment, c'est un coup porté en plein cœur. Mais, toujours plane l'ombre du collectif, même au-dessus des décombres. Si on ne dissout pas un soulèvement, on ne détruit pas un collectif, ni en l'expulsant ni en s'attaquant à ses bases matérielles.

L'Avenir est un lieu d'innombrables expériences : des chantiers participatifs, des soirées arrosées, des concerts mémorables, des

cantines chaleureuses, de relations de voisinages et des débats parfois houleux... Nous habitons autant l'Avenir qu'il nous habite.

Nous avons toujours, encore et plus que jamais besoin, de lieux pour habiter ce monde. L'Avenir, est une autre manière d'habiter la ville à l'opposé de son organisation marchande, en réaction aux aménageurs, urbanistes, et autres démiurges de pacotille. L'Avenir est un conquies urbain, un coin pour fendre des brèches, un commun contre le marché, une parcelle de plus dans le giron populaire, une parcelle de moins pour la promotion immobilière.

L'Avenir n'est pas qu'un lieu ou un collectif, c'est aussi et peut-être avant tout un processus d'appropriation, contre la propriété, un ensemble de pratiques, de partages et de solidarités, une implication au sein d'un quartier... Depuis toujours, l'Avenir, s'affranchit des divisions juridiques et administratives pour inventer de nouveaux usages, pour revendiquer un droit à la ville.

Si la municipalité a récemment dénoncé la « privatisation » de l'espace par le collectif, l'Avenir n'est pas un accaparement ou une quelque-conque possession. Non, l'Avenir œuvre à restituer la ville aux habitant.e.s, contre la mainmise de quelques acteurs sur les plans d'urbanisme et le devenir de la ville, davantage promis aux appétits des promoteurs immobiliers qu'aux besoins des classes populaires.

Nous ne voulons pas du démantèlement des formes de vies collectives promues par les normes capitalistes. Celles qui nous assaillent aussi bien sur les lieux de travail que dans l'espace public de la métropole. La gentrification en cours sur le quartier Saint-Martin et la place Guérin incarne parfaitement cet objectif de nous déposséder de toutes formes d'agir sur nos espaces de vie.

Partout, à la ville comme à la campagne, reprenons la terre, reprenons la ville.



AVENIR, LES MENSONGES DE LA MUNICIPALITÉ

En 2006, la mairie décidait de détruire la salle de quartier de l'Avenir pour la première fois. Depuis, les habitants et habitantes du quartier Saint-Martin sont habituées aux mensonges et fausses promesses de la mairie à ce sujet. Nous listons ici quelques-unes de ces tromperies.

Reconstruction de la salle de quartier de l'Avenir

La mairie s'y est engagée en 2006 lorsqu'elle a décidé de détruire la salle. Plutôt que de tenir sa promesse, la mairie a d'abord tenté d'imposer discrètement un projet de promotion immobilière (le projet Lamotte) puis, face à la contestation, elle a ensuite tiré de son chapeau un projet de crèche. Face aux protestations des riverain.e.s qui sentaient bien l'enfumage le projet de crèche a été déplacé autre part sans pour autant reconstruire l'Avenir.

Le collectif « Pas d'avenir sans Avenir » a mis fin à la médiation

M. Nédélec clame que depuis trois ans le collectif répond trop tard aux mails et ne fait aucun effort pour avancer sur les questions de mises aux normes, alors que, de son côté, il a « tout fait pour nous tendre la main et s'embarquer dans une belle histoire avec nous ». En réalité, le

processus a été interrompu par les médiateurs (payés par la mairie) en juin dernier suite à la violation par la municipalité de son engagement à un apaisement des pressions pendant le temps du processus. Nous apprendrons plus tard que la mairie jouait un double jeu. Elle communiquait autour de la médiation alors qu'elle réfléchissait dès le mois de mars avec la préfecture aux moyens pour expulser l'Avenir (voir encadré).

L'Avenir présente, un risque en termes de sécurité.

La mairie justifiait la destruction de la salle de quartier afin de « préserver la sécurité ». Depuis le début des aménagements du site de l'Avenir, le collectif a toujours tenu compte de la nécessaire sécurité du public. En huit ans, malgré les centaines d'événements (chantiers, concerts, réunions, projections) qui s'y sont déroulés, aucun accident n'est à déplorer.

Le collectif de l'Avenir a « privatisé le lieu ».

C'est ce qu'affirmait le maire lorsque le collectif est allé demander des comptes à propos des menaces d'expulsion et de la fin de la médiation lors du conseil municipal du 27/06. Accusation orwellienne de la part de M. Cuillandre à l'encontre du collectif qui tient la promesse que la mairie faisait en 2006 de reconstruire une salle de quartier, un espace qui plus est non-marchand, autogéré et solidaire. Comment peut-on parler de privatisation alors qu'une réunion ouverte y est organisée chaque mardi pour permettre à toutes les personnes qui le souhaitent de s'approprier les lieux, d'y organiser un événement et d'obtenir des soutiens pour l'organiser ? Comment parler de privatisation quand des cantines populaires, des distributions de nourriture, des événements à prix libre sont organisés régulièrement.



JEUX

Relie les points pour découvrir le vrai visage de Nédelec



LA «MAIN TENDUE» DE LA MUNICIPALITÉ

Dès le 1er mars, les services de la métropole, en lien avec la sous-préfecture, s'interrogeaient sur la possibilité de démolir sans permis les constructions du site de l'Avenir. C'est une semaine avant la réunion officialisant l'accord de principe du collectif de l'Avenir pour une médiation engagée à grands renforts de «mains tendues» et de communication dans la presse locale par les représentants de la Municipalité, M. Quiguer et Y. Nedelec



**Réactions des-abonné.e.s du Télégramme en réponse à leurs divers torchons -
27 Juillet 2023**

- Pour rappel, il n'y avait pas d'habitants sur l'espace de l'Avenir, il s'agissait d'une salle de quartier autogérée, contruite en opposition aux projets d'urbanisme municipaux, et en guise de réaction aux promesses non tenues de la mairie d'y faire naître un équipement de quartier.

- L'Avenir ne s'est jamais revendiqué ou nommé «Zad urbaine» ou «squat» mais votre lectorat n'a peut être pas de référentiel sur les espaces autogérés.

- Ce que pointent la Mairie et la Sous-préfecture pour justifier cette opération violente de destruction à coup de pelleteuse et de gaz lacrymogènes (et non un «démontage», comme nous avons pu le lire), c'est notamment un risque de sécurité pour l'accueil du public. L'Avenir n'a, en huit ans, eu aucun accident ou défaut de sécurité quand à l'accueil du public, en y portant une constante attention. Vous l'auriez d'ailleurs évoqué dans votre canard, sans nul doute, mais aucune trace d'évènement de ce genre en tant d'année, c'est peut être rare pour un lieu comme celui là en pleine ville avec des évènements réguliers.

- Dans vos lignes, on parle au passé, «c'était quoi l'Avenir?», sachez que c'est loin d'être terminé, puisque ce lieu c'était avant tout de l'humain, des personnes, un écho à la place Guérin, ce quartier animé qui vit, heureusement, et qui vivra.

- Il n'y a pas dans les faits de distinction à faire entre des «riverains» et des «zadistes» (ou «militants»). Ce genre de formulation sert à créer des groupes distincts, grossièrement, mais dans la réalité tout est mélangé, c'est bien plus compliqué, et tant mieux.

- Par raport à ce matin, il est de bon ton de rappeler que l'Etat, via ses administrations (mairies et préfecture) déteste et détruit avec violence tout ce qui se fait sans lui. Evidemment! Il faut bien qu'il justifie son existence, meme si on peut constater qu'il peine aujourd'hui comme par le passé, à s'occuper de questions essentielles qui nous préoccupent : une fin du monde climatique annoncée, des inégalités sociales et économiques fortes, un urbanisme qui bétonne sans ame...

En miroir, l'Avenir a réussi à construire, à proposer quelque chose. Cela marque à jamais notre histoire et celle de la ville de Brest, et nous montre que, loin d'un grand idéal ou d'une utopie inatteignable, tout est possible.

Rien n'est fini, tout commence

Pour vous abonner...	
<input type="checkbox"/> 1 an : 40 euros 52 numéros	NOM Prénom :
<input type="checkbox"/> 6 mois : 25 euros 26 numéros	Mail : @ Tel. :
<input type="checkbox"/> Étranger 1 an : 46 euros	Adresse :

PROMO

Parrainez quelqu'un,
votre abonnement
et celui de
votre filleul
passent à 30 €